

# Avant-propos

Moins axée sur des modèles connus, ou sur un projet théorique de définition sociologique, la présente histoire est d'abord sensible aux conditions d'émergence de l'intellectuel.le comme figure de la modernité, entendue au sens de l'affirmation du sujet et d'un sujet à la hauteur sinon à l'avant-garde de son temps. Proposer une brève histoire des *intellectuel.les* au Québec est notre manière de dire que nous avons voulu porter une attention particulière à la forme spécifique d'affirmation intellectuelle des femmes. C'est pour bien souligner cette intention de redonner aux femmes la place qui leur revient que nous avons eu recours à cette graphie pour le titre du livre. Dans le texte même, les désignations et règles grammaticales usuelles ont été appliquées. Nous avons proposé de marquer avec force le passage d'une exclusion systématique des femmes, à un début d'intégration, en recourant au masculin comme terme générique dans les premiers chapitres, puis en introduisant la désignation « intellectuel.le » de manière systématique à compter du chapitre cinq (1945-1970). Parler de l'intellectuel.le et a fortiori de l'intellectuel.le catholique ou de l'intellectuel.le syndicaliste, incitait à remettre en question l'histoire et l'extension de ces notions, au lieu de présumer du caractère neutre et inclusif de leurs variantes « masculines ». Cependant, cette proposition n'a pas été retenue par l'éditeur en raison des implications grammaticales inextricables de la graphie « intellectuel.le ».

Nous avons aussi fait place à des intellectuels avant que ne soit utilisé le substantif, même si nous pensons que l'occurrence et la récurrence du terme sont indicatives de la conscience qu'eux et leurs contemporains en prennent. En ce sens, parler de l'intellectuel.le comme homme et femme de discours critique, médiatisé et porteur d'idées nouvelles permet de caractériser sans trop de distorsion des personnalités avant que ne se généralise, avec la Crise des années 1930, la figure identifiée à une fonction sociale.

L'histoire présentée ici prend en compte deux trames fondamentales de la société québécoise : la religion et le nationalisme. Inévitablement, nous avons eu à nous interroger sur la réalité de l'intellectuel catholique, par exemple, et sur les obstacles à l'émergence des intellectuels en général. On pourra sans doute, en la matière, aller plus loin ou ailleurs, mais avant quelque vol de haute altitude, il faudra au moins composer avec ce pilotage de brousse historique qui repère les figures du terrain. Ce parcours rapide offre l'avantage de faire découvrir, sous un angle novateur, les débats d'idées tenus au Québec par des femmes et des hommes depuis un siècle et demi.

# L'intellectuel et l'intellectuelle avant le mot

L'intellectuel est homme ou femme de discours, d'un discours dans un espace public qui peut le faire exister et qu'il fait exister. Avant même que la « fonction-intellectuel » existe et soit nommée, avant même que l'intellectuel soit pluriel, il peut être singulier. Le mot « intellectuel » existait avant l'affaire Dreyfus ; on peut voir, par exemple, dans l'intervention de Voltaire dans l'affaire Calas (1761-1762) une proto-figure d'un discours public tenu par un individu, la ligne en pointillé de l'intellectuel qui sera consacré au temps de l'affaire Dreyfus.

L'existence d'un espace public va de pair avec l'émergence d'une opinion publique et d'une discussion publique. L'espace public vient avec la publication, avec l'imprimé, et la presse en particulier, sans oublier le rôle joué par l'oralité dans l'éloquence politique et électorale, civile, religieuse et judiciaire. L'intellectuel est un être de discours, de discours médiatisé, tenu hors de l'État et de l'Église. Il est souvent tenu de constituer cet espace civil propre et autonome par rapport à ces appareils d'autorité.

## *Le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien: l'espace discursif de la presse et du Parlement*

La jonction des études sur le politique et le culturel a permis d'établir une corrélation entre l'arrivée de l'imprimé et de la presse en 1764, d'une part, et l'octroi par la métropole britannique d'une Chambre d'assemblée en 1791, d'autre part. Au Québec, l'espace public et le débat d'opinion datent de cette conjoncture. Nulle surprise alors que des figures comme celles de l'imprimeur Fleury Mesplet (1734-1794) et du rédacteur Valentin Jautard (vers 1738-1787) aient pu devenir hommes de discours dans une gazette qu'ils fondent (1778) et rédigent, *Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal*<sup>1</sup>

Mesplet et Jautard incarnent tôt la caractéristique de l'intervenant public dans la presse qui nomme quelque chose de nouveau en critiquant les appareils et le discours dominants. La parole publique a dès le début un prix : les deux hommes goûtent au discrétionnaire et à la prison de l'autorité coloniale britannique. Plusieurs journaux, après cette première escarmouche entre les proto-intellectuels et le pouvoir, continueront tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle la lutte pour faire de leurs pages un espace où débattre des

---

1. Sur la conjugaison de la démocratie parlementaire et de la presse au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'émergence d'un espace public, Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. I: 1764-1840*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000; G. Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1991; Bernard Andrès, *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012; Y. Lamonde, « Les "intellectuels" francophones au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle : questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XLVIII, 2 (automne 1994) : 153-185.

décisions des autorités et des destinées collectives. L'Église catholique échappera longtemps à cette critique, mais l'État, ses gouvernants, ses rouages, sa nature même, devinrent objet légitime de débat. Il y eut ainsi, à côté des instances proprement politiques, à côté des acteurs occupant des fonctions politiques, un espace distinct, structuré par la parole, les conflits d'idées, un espace certes peu autonome économiquement et institutionnellement, et dominé par l'univers politique, mais néanmoins distinct et animé par des acteurs sans titres autres que leur signature. Avec l'émergence, fragile, de cet espace, même les adversaires de son émancipation, réfractaires face au libéralisme politique comme aux idées des Lumières, vont fonder des journaux et participer aux débats, contribuant malgré eux à sa consolidation.

### *L'espace public de l'association culturelle*

L'espace public prend une nouvelle expansion avec l'essor des associations culturelles, sortes d'associations volontaires qui appliquent à la sphère culturelle l'idée de regroupement qui prévaut en politique, dans la société économique en commandite ou dans le bénévolat social. La pratique de l'association est d'abord celle des anglophones de Québec et de Montréal, et les francophones se donnent ce nouvel espace durant la décennie 1840 et le mettent en valeur jusque vers 1880. L'après-Rébellions appelle plusieurs formes d'unions. L'association culturelle, qu'on qualifie parfois de « littéraire », est un nouveau lieu de parole et de discours conjuguant l'oralité de la conférence publique et

du débat et la culture de la presse et de l'imprimé dans sa salle des périodiques et sa bibliothèque<sup>2</sup>.

L'homme de discours médiatisé se retrouve plus fréquemment dans ces associations qui diffusent la presse, y publient les conférences qui y sont faites et où le débat civique ou idéologique prévaut, réfléchi dans des brochures ou des journaux au contenu idéologique fortement marqué. Sauf Louis Fréchette (1839-1908) et Edmond de Nevers (1862-1906), les tenants d'un discours public animent ce phénomène de l'association, de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : ce sont Arthur Buies (1840-1901), Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895) – qualifié de « Don Quichotte sur sa Rossinante » par ses contradicteurs –, Hector Fabre (1834-1910), François-Xavier Garneau (1809-1866), Étienne Parent (1802-1874), Jules-Paul Tardivel (1851-1905). L'Institut canadien de Montréal, fondé en 1844, donne le ton au mouvement associatif. Dans le choix des journaux qui y sont reçus, des titres de livres et de romans sélectionnés, dans le contenu des conférences qu'on y fait, il n'y a pas de doute que l'homme du discours public y trouve des figures de plus en plus nombreuses qui incarnent le discours critique. Ils essayent, entre autres choses, de préserver l'Institut et la société globale comme un espace civil et culturel autonome, sur lequel l'évêque du lieu a des visées de contrôle, sinon de

---

2. Y. Lamonde, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871*, Montréal, Boréal, 1991 ; « Les associations au Bas-Canada : de nouveaux marchés aux idées (1840-1867) », *Histoire sociale / Social History*, VIII, 16 (novembre 1975), repris dans Y. Lamonde, *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991 : 105-116 ; « L'association culturelle au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle : méthode d'enquête et premiers résultats », dans *Territoires de la culture québécoise* : 149-180.

censure. En ce sens, le proto-intellectuel québécois, homme d'idées qui s'assume dans son espace public, naît dans ce milieu d'idées républicaines et anticléricales. C'est cet homme, ce type d'intervenant, qui rendra possible l'intellectuel auquel on associera un rôle, une fonction.

Lecteur de Rochefort, Buies, d'une certaine manière, laisse entrevoir ce passage, dans son inlassable activité polémique, fortement orientée vers la déconstruction des discours de ses adversaires. Il développe ainsi, de façon personnelle, une forme de version québécoise de cette parole pamphlétaire qui fut, en France, une des modalités majeures de l'intervention intellectuelle, tout au long de la Troisième République.

Si elles sont admises aux soirées de ces associations culturelles ou littéraires, les femmes n'ont pas voix à ce chapitre, à l'exception de Manoël de Grandfort, Française de passage à Montréal, qui fait trois conférences publiques à l'Institut canadien en 1855 et deviendra membre correspondant de l'Institut. Elles se trouvent ainsi à œuvrer dans la sphère privée, aussi bien comme élaboratrices de discours que comme objets de discours.

Parallèlement à ces interventions directes sur la scène publique, dans le cadre de conférences, en particulier, d'autres modalités seront mises en œuvre par les écrivains. Ceux-ci chercheront à défendre la culture de langue française, ils seront attachés à des formes de « patriotisme » par l'occupation du sol et l'autosuffisance, relativement proches de l'idéal patricien des « fédéralistes américains ». On verra ainsi se développer toute une série de romans « de la survivance », romans à thèse qui témoignent, dans leur forme même, de l'absence de clivage entre scènes littéraire et intellectuelle, entre fiction et argumentation. Antoine

Gérin-Lajoie (1824-1882), Patrice Lacombe (1807-1863) et plusieurs autres firent ainsi œuvre intellectuelle par le truchement du roman, tout en demeurant relativement étrangers à la fonction-intellectuel au sens fort du terme<sup>3</sup>.

L'association trouvera son accomplissement formel dans la Société royale du Canada, créée en 1882, qui se veut le lieu de la reconnaissance nationale des hommes de lettres et des hommes de sciences du pays. Pour sa part, la Royal Canadian Academy (1880) a commencé à reconnaître quelques-uns des peintres et sculpteurs dont le nombre justifie l'institution.

### *L'affaire Dreyfus au Québec*

La notion d'intellectuel s'est essentiellement formée, en France, dans le sillage de l'affaire Dreyfus, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le substantif n'est pourtant pas né dans *L'Aurore* de Clémenceau : comme l'a bien montré l'historien Pascal Ory, il est déjà employé dans son acception actuelle chez des écrivains au début de la décennie 1890, notamment chez Maurice Barrès, qui retournera sa veste quelques années plus tard, dénonçant ces « intellectuels » dreyfusards dans *Le Journal* du 1<sup>er</sup> février 1898<sup>4</sup>.

- 
3. Selon les diverses articulations conçues entre fiction et argumentation, entre littérature et discours, il serait possible de relire comme interventions intellectuelles de nombreuses œuvres littéraires. Ceci ne doit pas pour autant nous amener à gommer toutes les différences, historiques et théoriques, entre les notions d'écrivain et d'intellectuel, et à verser dans l'histoire des intellectuels l'histoire littéraire au grand complet.
  4. Voir, à ce propos, Ory et Sirinelli, *Histoire des intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Jolin, 1986 : 6-7 et Pascal Ory (dir.), *Dernières questions aux intellectuels*, Paris, Olivier Orban, 1990 : 9-43.



C'est précisément la presse à grand tirage et la presse d'opinion qui ont assuré à l'affaire Dreyfus un retentissement évident au Québec, à un moment où l'information européenne arrive le lendemain sur les fils de presse. L'étude de contenu de deux quotidiens (*La Patrie* et *La Presse*) et d'un bihebdomadaire (*La Vérité*) a montré 626 occurrences relatives à l'affaire, faites de 497 dépêches, 68 correspondances, 19 articles de faits et 42 articles d'opinion<sup>5</sup>.

*La Patrie* libérale d'Honoré Beaugrand, avec 355 mentions dont 16 articles d'opinion, prend moins la défense de Dreyfus que celle du système juridique français tout en déplorant le discrédit jeté sur la France par ces événements. Dans ses 248 mentions dont 13 articles d'opinion, *La Presse* observe que « l'affaire est devenue un cas de conscience publique » (15 décembre 1898) et tout comme *La Patrie*, mais de façon plus accentuée, regrette l'image donnée à la France par l'affaire :

Pour nous, nous souffrons de la crise dont la France souffre, nous nous désolons de l'exploitation qu'on fait de ses maux pour la déconsidérer à l'étranger ; mais nous avons la ferme conviction, la certitude que les hommes qui la gouvernent seront à la hauteur des circonstances ; qu'ils feront jaillir la vérité du nuage qui la masque, et qu'après avoir puni les coupables, que ce soient Dreyfus et ses amis ou Henry et ses complices, notre mère-patrie sortira plus forte, plus grande, et plus respectée, si possible, de cette malheureuse affaire, due encore plus au patriotisme inquiet de ses enfants qu'à leur esprit sectaire<sup>6</sup>.

---

5. Nous reprenons ici le résultat de l'étude de Kathleen Leblanc, « L'affaire Dreyfus et les intellectuels québécois, 1894-1906 », *Maîtrise en études québécoises*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1998 : 53-82.

6. Anonyme, « L'affaire Henry », *La Presse*, 3 septembre 1898, cité dans K. Leblanc : 76.

Dans *La Vérité*, Jules-Paul Tardivel, ultramontain qui a importé l'antisémitisme d'Édouard Drumont et de *La Croix* de Paris, publie 21 textes sur l'affaire dont 13 d'opinion. C'est tout dire. L'affaire est « une immense machine de guerre dressée contre le catholicisme<sup>7</sup> », un complot, une menée judéo-maçonnique contre l'Église catholique. En défendant ainsi l'Église, qu'il souhaite préserver de toute critique, de tout débat, Tardivel s'oppose nettement aux acteurs désormais nommés « intellectuels », en France. Cependant, en développant ce discours par le truchement d'un journal, lancé comme les autres dans les débats publics, il adopte une position d'intellectuel. Il n'y a pas eu, au Québec, de mobilisation intellectuelle pour ou contre Dreyfus, ni d'emploi immédiat du terme d'intellectuel, malgré le retentissement médiatique de l'affaire. L'idée et le mot firent néanmoins leur chemin, opérant une forme de transfert culturel qui infléchira parfois les pratiques.

### *Transformation du champ discursif*

L'ère des polygraphes s'achevait alors<sup>8</sup>. Conférenciers, prêtres, médecins, avocats, journalistes, écrivains actifs dans différents genres littéraires en formation au Canada français, spécialisaient leurs intérêts et leurs discours. Le temps du discours public de provenance plus ou moins différenciée

---

7. « L'esprit de l'affaire », *La Vérité*, 5 août 1899, cité dans K. Leblanc : 70.

8. Y. Lamonde, « L'écrivain polygraphe : *terra incognita* de la littérature québécoise du 19<sup>e</sup> siècle », dans Julien Goyette et Claude La Charité (dir.) avec la collaboration de Catherine Broué, *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Cultures québécoises », 2013 : 19-37.

arrivait à terme. L'Académie royale canadienne et la Société royale du Canada avaient formellement reconnu l'état d'avancement culturel du pays : peintres, sculpteurs, écrivains, scientifiques formaient dorénavant une masse critique d'hommes de discours et chacune des sphères intellectuelles dans lesquelles ils étaient engagés veillait à son développement et à son autonomisation. L'université – catholique – avait pris un certain essor à Québec en 1852 et, à Montréal, avec une antenne de cette Université Laval (1878). Après un demi-siècle de plaidoyer en faveur d'une littérature nationale, l'École littéraire de Montréal, fondée en 1895, disait bien, par son appellation, une volonté de voir reconnus une pratique et un type de discours, malgré une relative discrétion des poètes qui l'animaient. L'homme du discours médiatisé prenait une nouvelle figure, sans liquider pour autant les formes premières du discours public.

De diverses façons, les intellectuels vont alors s'activer à faire reconnaître l'autonomie de leurs sphères d'activité (université, littérature, art), aussi bien face aux impératifs religieux et moraux que face aux pressions du politique. On assiste alors à un paradoxal « engagement » contre l'idée même d'embrigadement intellectuel, à visée « autonomiste ». Parallèlement, d'autres acteurs vont plutôt plaider pour une autonomie d'une autre sorte, « nationale » plutôt que « disciplinaire ». Tous cependant vont communier dans une conception élitiste qui fait des lettrés les « guides » de la collectivité. Cela impliquera parfois une injonction d'obéissance aveugle, plaçant l'Église ou la nation au-delà de toute critique. D'où de fortes entraves au plein développement de la fonction-intellectuel auprès de la bourgeoisie, la plus susceptible pourtant d'être séduite par ce rôle.